

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 81 (2009)

**Heft:** 1

  

**Artikel:** 90 ans au fil d'un fleuve (presque) tranquille : les 90 ans de la SCHG

**Autor:** Borcard, Vincent / Hassler, Florian / Oncinas, Jérémy

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-144879>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## 90 ans au fil d'un fleuve (presque) tranquille

La Société coopérative d'habitation Genève (SCHG) exploite aujourd'hui 1614 logements. Au cours de son histoire, elle aura vécu la création des cités-jardins et des HLM, les déconstructions, les reconstructions, avec son lot de crises et de contestations. Et aujourd'hui, elle s'épanouit dans les normes Minergie.

«La seule politique qu'ait connue la SCHG est celle du logement. Dès sa création, on trouve à sa tête Camille Martin, un pur produit libéral genevois, et le socialiste Charles Burklin, premier conseiller aux Etats de gauche du canton,» raconte Albert Knechtli, président de la SCHG – et accessoirement petit-neveu de Charles Burklin. La coopérative est un peu une famille. Son ensemble emblématique, Cité Vieusseux, est un peu un village. Avec son école maternelle et sa maison de retraite – la Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FLPAI). «On dit parfois qu'il ne manque qu'un cimetière», plaisante le président.

### **Le temps des cités-jardins**

L'association des Cités ouvrières coopératives a été fondée en janvier 1919, en réaction, déjà, à la crise du logement. La SCHG n'est consacrée que le 27 juin. Un parfum d'utopie l'accompagne. Elle compte déjà 614 sociétaires qui ont souscrit plus de huit cents parts sociales, à 250 francs l'unité (payable en cinq ans, un effort jugé supportable pour les revenus modestes).

Sous l'influence du mouvement hygiéniste, le logement ouvrier idéal est alors la cité-jardin, garante de conditions de vie salubres. En février 1920, l'Office fédéral du chômage apporte une subvention de 12,5% du coût de construction, ainsi qu'un prêt hypothécaire. La Caisse d'Epargne (cantonale) accorde un prêt pour l'achat du terrain, sur lequel doivent d'abord être construites 52 maisons. L'argent manque cependant. Pour faire baisser les prix, les architectes agissent sur la hauteur des étages qui passe de 2,60 m à 2,40 m... Au chemin des Sports, les maisons de 4 et 6 pièces bénéficient toutes d'un jardin de 300-350 m<sup>2</sup> et d'un arbre fruitier! Elles sont accordées aux sociétaires par tirage au sort. Le bilan financier est satisfaisant. 120 maisons sont bâties au cours des neuf premières années d'existence de la société.

### **Le temps de «l'architecture minimum»**

Un deuxième élan est donné à la fin des années 20, période marquée par un cruel manque de logements pour revenus modestes (bis). Les sociétaires grognent, la Caisse d'Epargne rechigne... Ce sera Cité Vieusseux et ses 350 logements, à bâtir en plusieurs étapes. En dix ans, l'architecture a évolué. La nécessité de faire baisser les coûts aboutit à la redécouverte du locatif rationnellement conçu, avec chauffage à distance et buanderie. L'architecte Maurice Braillard a déjà réalisé un village ouvrier, il s'inspire pour Vieusseux des colonies d'habitation allemandes. Il s'agit du premier exemple d'«architecture minimum» en Suisse romande.

*Les villas du chemin de l'Essor.*



*Albert Knechtli, président de la SCHG.*

La crise, la grande, celle des années 30, arrive. Une partie des locataires de Vieusseux ne sont pas sociétaires. Les caisses sont vides, la Ville de Genève vient au secours de la coopérative (et entre dans son conseil d'administration.) Certains locataires ne payent plus leurs loyers. L'Etat accorde un premier subside en 1933, puis un deuxième en 1934, puis... L'ambiance est encore alourdie par des problèmes de conception. En 1935, un tribunal rend responsable l'architecte d'une majorité des défauts constatés. Des toitures doivent être refaites. La crise du logement (ter) reprend dès la fin de la guerre. La SCHG construit 269 appartements sur des parcelles voisines de Vieusseux. Ce sont Cité Villars I et Cité Franchises. A elles trois, les «cités» abritent près de 2000 personnes.

### **Le temps des bringues**

Les 30 glorieuses commencent par une partie de sur place. En janvier 1950, la prolongation des subventions fédérales pour les maisons d'habitation est refusée par le peuple. Dans la foulée, plusieurs projets échouent, notamment à Carouge et Meyrin. La SCHG, sous la pression du canton, décide alors de densifier ses terrains, en l'occurrence ceux de ses cités-jardins. François Picot et Henri Delaraye, président et directeur de la coopérative, font le tour des maisonnettes pour s'expliquer. Ils sont parfois reçus avec le fusil! C'est l'assemblée générale qui finit par trancher en faveur de «Nouvel Aïre», un ensemble de huit étages sur rez-de-chaussée.

### Trois jours de fête du 15 au 17 mai.

Pour fêter dignement son 90<sup>e</sup> anniversaire, la Société coopérative d'habitation Genève annonce, à l'intention des sociétaires, sinon le sacrifice, du moins le grillage d'un bœuf entier. Des bouteilles de vin étiquetées au nom de la coopérative. Et un DVD retraçant l'histoire de la SCHG, avec pour fil rouge le témoignage de Marcel Louis, fringant nonagénaire entré une première fois en 1922, à l'âge de 4 ans.

Santé et conservation, comme disent les Vaudois.

Ci-dessous le programme des festivités qui se dérouleront du vendredi 15 au dimanche 17 mai.

La manifestation, qui se déroulera sous tente à Cité Vieusseux, est ouverte à tous. La partie officielle et ses fastes oratoires sont prévus le vendredi.

Pour le bœuf, il faudra attendre l'heure du dîner, samedi.

#### Vendredi 15 mai

18:00 – 19:00 Ouverture de la fête avec apéro

19:00 – 20:00 Duo Nicole et Roger «Un brin de musette»

20:30 – 02:00 Orchestre «Il duo di Casa Nostra»

#### Samedi 16 mai

10:00 Ouverture

11:30 – 12:30 Apéro en musique

19:00 – 20:00 Duo Nicole et Roger  
«Un brin de musette»

20:00 – 21:30 Groupe «Regall»  
(musique des années 1970-1990)

21:30 – 02:00 Orchestre «Il duo di Casa Nostra»

#### Dimanche 17 mai

10:00 Ouverture

11:30 – 12:30 Apéro en musique

18:00 Fin des festivités

Plus d'infos sur [www.schg.ch](http://www.schg.ch)

Les querelles portent ensuite, au début des années soixante, sur la qualité et les compétences des membres du comité, sur les parts sociales, et bien entendu sur l'attribution des appartements. Une dernière guerre des tranchées a lieu au cours des années 80, à l'occasion du projet dit Sports-Essor, ensemble construit en lieu et place d'une grande partie de la cité-jardin d'Aire. Albert Knechtli revient sur ces années de contestation: «Jusqu'en 1968, l'attitude du comité consistait à aller de l'avant et à discuter après. Cela a progressivement changé, surtout après Sports-Essor. De l'expérience acquise à la présidence de la Fondation d'aménagement du quartier des Grottes, il est bien préférable de perdre du temps avant, pour en gagner après.» De ces années, le président préfère conserver d'autres souvenirs: «Je me rappelle d'une assemblée sous un cèdre de Vieusseux. C'est à cette occasion qu'avait été prise, en 1960, la décision de mettre les voitures en sous-sol – 450 places de parc.» C'est la grande réussite du réaménagement de Cité Vieusseux, la construction de ses tours, un chantier de plus de 20 ans. Une réalisation qui incarne le souci porté par la coopérative, depuis ses débuts, à la qualité de l'urbanisme et des espaces verts. Il aura fallu attendre 80 ans pour voir la SCHG sortir de ses terres historiques d'Aire et de Vieusseux. Elle a désormais ses adresses à Onex, au Grand-Saconnex et à Carouge. Mais que c'est dur. Albert Knechtli: «Nous avons quatre ou cinq projets sur les rails. Tous bloqués, ou presque. Compte tenu de la crise du logement, c'est inadmissible.»

Depuis une dizaine d'années, la SCHG découvre les préoccupations de son temps: «Je suis entré en fonction en mars 2000, raconte l'actuel directeur Jean-Pierre Chapuis. La coopérative ne connaissait alors que le chauffage au mazout! Dès la première opération dont je me suis occupé, dans le quartier des Pommiers, au Grand-Saconnex, l'accent a été mis sur un renforcement de l'isolation. Ce n'était pas encore Minergie, mais le mouvement était lancé. Le Comité a vite compris que cette manière d'envisager la construction convenait à une coopérative. Le bâtiment de Pommiers II sera Minergie Plus.»

#### Cité-jardin, le retour

Pour son nonantième anniversaire, la coopérative réalise une petite folie. Les seize villas du chemin de l'Essor, témoins des années 20 vont être restaurées. Albert Knechtli: «Nous refaisons, à l'état de confort contemporain, des maisons qui posent aujourd'hui des problèmes de sécurité – notamment électrique. Le projet va aussi dans le sens de l'éco-quartier projeté dans le voisinage. L'objectif est d'augmenter la surface des appartements tout en restant dans les limites d'un loyer acceptable. C'est un peu un sacrifice, mais cela a belle allure.» Et l'idéal de la cité-jardin de repartir pour 90 ans!

Texte et photo: **Vincent Borcard**

## Récit de vie

Durant le premier semestre de l'année scolaire en cours, 22 élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années d'un cours à option d'histoire donné au collège Voltaire sous l'intitulé, Mémoire et récit de vie, ont rencontré à plusieurs reprises 11 résidents du quartier de Vieusseux, tous installés dans une retraite souvent bien avancée. Le 15 janvier dernier, jeunes et vieux se sont réunis au collège Voltaire pour partager un repas commun pendant lequel les élèves ont remis à chacun de leurs aînés le dossier contenant le fruit de leur travail de mémoire. Extrait du récit de vie de Monsieur Roland Quadri, né en 1933, et qui a vécu dans le quartier de Vieusseux de 1937 jusqu'en 1957.

### L'enfance de Roland Quadri à Vieusseux

Roland Quadri est né le 25 juillet 1933 à Genève à la rue Faller aux Charmilles. Il est fils unique dans une famille catholique peu pratiquante. Roland avait quatre ans quand sa famille a emménagé dans un appartement de la Cité Vieusseux en 1937. Cet appartement était typique des années 1940-50, car il y avait un long couloir, une chambre de chaque côté au fond et une cuisine comme un «boyau», longue et étroite avec juste assez d'espace pour que sa mère puisse cuisiner et accéder à ses placards. La famille mangeait dans la pièce principale, une sorte de salle à manger actuelle. Ils n'avaient pas de salon et la totalité de l'immeuble était chauffée grâce à l'ancienne chaufferie de la Cité Vieusseux.

Roland et plusieurs autres «gosses du quartier» se rendaient souvent à la fabrique de biscuits située près de la rue Ernest-Pictet, à l'époque, pour aller chercher des «brises» (des biscuits cassés, donc invendables). Chacun pouvait s'en acheter un gros paquet pour seulement 20 centimes. Les jeunes d'Ernest-Pictet s'en prenaient souvent à ceux qui s'achetaient ces «brises», ce qui provoquait des bagarres, mais les jeunes de Vieusseux n'étaient pas complètement innocents, car ils allaient également les provoquer à l'occasion.

Une de ces provocations a eu lieu dans un bois qui allait de la rue Liotard à l'avenue Wendt, avant la construction des immeubles familiaux à cet endroit. Les enfants de la rue Liotard s'étaient approprié le bois en y construisant une espèce de fortin qui a fini par être attaqué par les enfants de Vieusseux. Cette «bataille» s'est terminée par ce que l'on pourrait appeler une «victoire» des enfants de Vieusseux. Un enfant de Liotard a fini attaché à un arbre et a été oublié après la bagarre, ce qui a fortement inquiété la mère de celui-ci, qui l'a cherché après cette «attaque». Comme nous l'ont dit Roland et son amie d'enfance Monique «Mémé Monique» Thévoz, il ne faut pas croire que les enfants des années 1940-50 étaient des anges. Ils faisaient également de belles bêtises. (...)



*De droite à gauche, Florian Hassler, Jeremy Oncinas, Monique Thévoz, Roland Quadri et Vincent Ambrosio.*

Pendant la pause de midi et après les cours, Roland jouait aux billes avec les autres enfants de la Cité Vieusseux. Pour jouer, les enfants se rassemblaient en cercle, plaçaient des billes au centre et tiraient les leurs pour essayer d'en gagner le plus possible. Toute la vie sociale des enfants tournait autour de ces billes, tout dépendait du temps qu'il faisait dehors pour aller jouer avec.

Pendant la guerre, chaque famille bénéficiait d'un certain nombre de tickets de rationnement. Ils avaient droit à une quantité déterminée de beurre, de lait et plein d'autres produits, mais les rations, par exemple, de lait, pouvaient varier en fonction du nombre d'enfants dans la famille. Personne n'avait le droit de dépasser la quantité de tel ou tel produit rationné. Les habitants de Vieusseux en arrivaient parfois à cultiver leur propre nourriture dans un potager mis en place dans la Cité. Il nous a avoué n'avoir manqué de rien, il n'a pas eu de problèmes réels avec le rationnement grâce aux tickets de l'époque.

Texte: Florian Hassler et Jérémy Oncinas